

FORMATION UIC - FORMATION GENERALE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES INTERVENANT DANS LES INDUSTRIES CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES - NIVEAU 1 / RÉF HABL-120

OBJECTIF

Être capable :

- de mesurer les conséquences humaines, matérielles et financières d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- de définir un danger, une exposition, un risque, une mesure de prévention et un moyen de protection.
- d'identifier les rôles et responsabilités de chacun en matière de sécurité.
- d'identifier les principaux risques générés par l'entreprise utilisatrice et les autres entreprises extérieures présentes.
- d'appréhender l'importance de la préparation du travail.
- d'appliquer en connaissance les préconisations d'un plan de prévention et des autorisations de travail.
- de mettre en oeuvre des mesures conservatoires en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident.

CONTENU

Le contexte de la sous-traitance

Accidents et maladies professionnelles

Les risques de la co-activité

Analyse et évaluation des risques

La multi-causalité

Les risques génériques

Chimiques (toxiques, incendie, explosion...).

Les travaux en hauteur.

Les manutentions.

L'électricité.

La haute pression et le sablage.

Les machines.

Les travaux par points chauds.

Les rayonnements.

La pression.

Les travaux de fouilles.

Le bruit.

L'amiante.

Les espaces confinés.

L'électricité statique.

La prévention lors des interventions

Consignation et mise à disposition

Les consignes et autorisations

Plans de prévention et coordination

Les responsabilités du N1

Les partenaires

Situation de travail dégradée

Mise en sécurité

Alerte

Droit de retrait

FIN DE JOURNEE : TEST DE VALIDATION DE LA

SESSION

TYPE DE FORMATION :

Intra et Inter

COMPÉTENCES :

Techniques, Organisationnelles

PUBLIC :

Personnel exécutant des entreprises extérieures intervenant dans le secteur de la chimie.

PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION :

Maîtrise du français parlé au minimum, et lecture de message simple.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Démonstrations. Exposés. Retour d'expérience. Moyens audiovisuels. Contrôle des connaissances.

DURÉE :

7h

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10

VALIDATION :

Attestation de formation
Avis pour habilitation

PRIX :

VILLE(S) ET DATE(S) :

Consulter notre site Internet